TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

CHOISISSEZ NOTRE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

A propos de nous

NIDF est l'alliance régionale de la filière nautique et a pour objet de former et qualifier, promouvoir, soutenir et innover. Association de loi 1901, elle a été fondée par les ligues et comités régionaux des fédérations d'aviron, canoë-kayak et sports de pagaie, ski nautique wakeboard et voile.

Un emplacement

NIDF est installé sur le nouveau Stade nautique olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne où se dérouleront les épreuves d'aviron et de canoë-kayak lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pourquoi nous choisir ?

- Leader de la filière nautique en Île-de-France
- 96% de réussite au diplôme
- 83% d'insertion professionnelle

06 61 99 01 36 formation@sports-nautiques.fr www.sports-nautiques.fr

PAR LE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE...

INVESTISSEZ DANS LA FORMATION DES ACTEURS DES SPORTS NAUTIQUES.

DEVENEZ UN PARTENAIRE DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION !

1. Vous participez au rayonnement des activités nautiques et de loisirs en Île-de-France

2. Vous favorisez le développement de notre organisme de formation et le maintien de la qualité de nos enseignements

3. Vous contribuez à proposer une offre de formation riche et variée qui s'adapte aux besoins des employeurs et aux ambitions de nos étudiant.es

NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

06 61 99 01 36 formation@sports-nautiques.fr www.sports-nautiques.fr

COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Remplir la feuille de calcul pour l'acompte du 13% de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 en page 4

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

Adresser votre règlement à notre organisme de formation par virement ou par chèque

Obtenir votre reçu libératoire
Une fois le paiement reçu et validé par nos services, un reçu libératoire vous sera délivré.

ÉTAPE 3

PAR VIREMENT

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP | IBAN : FR76 3000 3013 0500 0501 7482 108
Libellé du virement : 13% TA 2023 - « Nom de la société »

PAR CHÈQUE

Ordre : Nautisme en Île-de-France
Stade nautique olympique d'Île-de-France, 3 route de Torcy 77360 Vaires-sur-Marne

FEUILLE DE CALCUL POUR L'ACOMPTE DU 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

N° de SIRET : _____

CODE NAF (ou APE) : _____

Code IDCC (Convention collective nationale) : _____

Nombre de salariés : _____

Nombre d'apprentis : _____

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre Masse Salariale 2022 (MS)		_____	€
Taxe d'apprentissage brute (TA)	MS x 0,68% €	_____	€
Montant du 13 %	TA x 13% €	_____	€
	Règlement total (RT)	_____	€
Autres versements (AV)		_____	€
	Total (RT-AV) €	_____	€

VERSEMENT

Nautisme en Île-de-France
Stade nautique olympique d'Île-de-France, 3 route de Torcy 77360 Vaires-sur-Marne

Règlement par :

☐ Chèque à établir à l'ordre de Nautisme en Île-de-France

☐ Virement

RIB suivant : BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3013 0500 0501 7482 108

Référence du virement : 13% TA 2023 - « Nom de la société »

Un reçu libératoire sera adressé en retour à l'entreprise.
Document à retourner avec votre chèque par voie postale ou par mail si virement à Ada Rognon, Directrice générale de Nautisme en Île-de-France à l'adresse mail : a.rognon@sports-nautiques.fr

Date :

Signature et qualité du signataire :

Cachet de l'entreprise